

## INTERVENIR SUR LES COPROPRIÉTÉS : L'ACTION PUBLIQUE LOCALE EN DIRECTION DES COPROPRIÉTÉS FRAGILISÉES, EN DIFFICULTÉ OU DÉGRADÉES DES AGGLOMÉRATIONS DE LYON, GRENOBLE ET MARSEILLE

### DOCTORANTE :

Éva Simon

Politiques publiques, action politique, territoires (Pacte), UMR 5194, Université de Grenoble Alpes

### THÈSE DIRIGÉE PAR :

Alain Faure

### Résumé

Comment les collectivités territoriales repèrent-elles et agissent-elles sur les copropriétés de leur territoire, étant donné l'état de celles-ci ?

Les copropriétés se développent après 1950. Dans les années 1970, certaines rencontrent de telles difficultés que les acteurs publics locaux s'en saisissent. Le principe d'une intervention publique sur les copropriétés dites fragilisées ou dégradées est entériné au niveau national par les lois de 1994. Depuis, comment les acteurs publics se sont-ils organisés pour repérer les copropriétés potentiellement en difficulté, puis pour y agir ? Dans quel état sont les copropriétés sur lesquels ils interviennent ?

La thèse porte sur trois agglomérations : Lyon, Grenoble et Marseille. Elle décrit les stratégies de repérage des copropriétés potentiellement en difficulté. Puis elle s'intéresse aux stratégies d'intervention déployées à l'échelle de l'intercommunalité ainsi que par une commune emblématique. Deux copropriétés « très dégradées » des agglomérations lyonnaise et grenobloise sont alors décrites en détail, afin de les comparer aux cas parisiens et marseillais (recherches de Le Garrec S. et Lees J.). La dernière partie de la thèse propose une typologie des copropriétés, des copropriétés fragiles aux copropriétés dégradées : le niveau des difficultés rencontrées par les copropriétés diffère sensiblement d'une agglomération à l'autre. Pourtant, les dispositifs publics mobilisés sont sensiblement les mêmes.

Spécialités : **X Sciences politiques** **X Urbanisme**

### ●●○ ÉTAT D'AVANCEMENT

Soutenance prévue fin 2016.

### € FINANCEMENT

Thèse financée dans le cadre de la formation doctorale des ingénieurs du corps des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Date de mise à jour : **septembre 2016**

### 👤 CONTACT

• [eva.simon@umrpacte.fr](mailto:eva.simon@umrpacte.fr)